

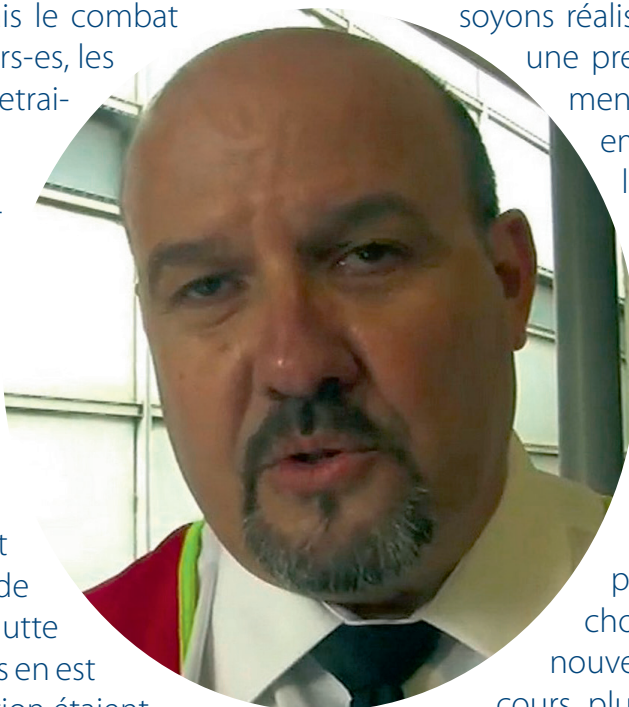
ÉDITORIAL

Le Capital ne cesse jamais le combat contre tous les travailleurs-es, les privés d'emplois et les retraités, il n'y a jamais de trêve.

Actifs et retraités nous devons combattre ensemble les projets du gouvernement Macron qui est à la botte de la finance. Pour gagner le combat il nous faut toucher l'économie du pays et donc, il nous faut reprendre notre langage et non celui de la finance afin de gagner le débat d'idées. La lutte contre la réforme des retraites en est la preuve, 84 % de la population étaient contre mais nous n'avons pas su convaincre qu'un blocage était nécessaire

Il nous faut continuer le combat pour les retraites, car il est possible d'être en retraite à 60 ans avec des pensions indexées sur le vrai coût de la vie. Le gouvernement préfère augmenter de 35 % le budget de l'armée et alimenter les guerres plutôt que de se soucier du bien-être des travailleur-es retraités.

Il nous faut combattre la nouvelle réforme du chômage qui va offrir aux entreprises des esclaves pour 607,75 € par mois contre 15 h de travail gratuit par semaine. Le gouvernement dit qu'ils seront en formation, qu'il ne s'agit pas d'emplois, mais



soyons réalistes, les employeurs mettront une pression sur ces esclaves en les menaçant de les dénoncer à Pôle emploi s'ils ne font pas ce qu'ils leur demanderont.

Si les entreprises ont des emplois pour prendre des privés d'emplois qui sont au RSA, pourquoi ne les embauchent-elles pas en CDI ?

Il nous faut combattre aussi la réforme des lycées professionnels. Nos enfants et petits enfants ne pourront plus choisir leur métier, puisque la nouvelle réforme prévoit moins de cours plus d'apprentissage (donc encore des esclaves pour les entreprises) et surtout elle prévoit que nos enfants et petits enfants seront formés en fonction des besoins des entreprises ainsi que des régions et non en fonction de leur choix.

Il nous faudra lutter aussi pour garder ce que nous avons bâti par notre force de travail et donc contre l'abandon par la direction d'Air France de la plateforme d'Orly.

Et enfin lutter pour la paix pour que cessent toutes les guerres alimenter par le capitalisme et ses profiteurs de guerre.

Serge Bodrero
Secrétaire Général de l'USRAF CGT



Une revendication majeure pour l'UCR-CGT !

Le niveau de vie des retraités lié à la nécessité de revaloriser significativement l'ensemble des retraites et pensions est une préoccupation majeure pour une part importante des retraités.

La consultation menée par l'UCR-CGT sur le thème « De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? » confirme qu'une majorité de retraités n'est plus en mesure de s'en sortir et est donc contrainte de faire des choix dans ses dépenses (alimentation, énergie, logement, santé, transports, ...).

En 2023, 50 % des 17,3 millions de retraités ont des pensions en dessous du SMIC (soit moins de 1 747 € bruts mensuel) et 1,4 million sont considérés comme pauvres. Le taux de pauvreté des retraités est en constante augmentation depuis des années et la hausse de l'inflation depuis 2021 les impacte plus particulièrement.

Les mesures prises ces dernières années par les gouvernements successifs, notamment depuis 2007, et le patronat n'ont fait qu'accentuer la dégradation du montant des pensions et donc du niveau de vie des retraités.

L'insuffisance des revalorisations des retraites de base et des retraites complémentaires ces dernières années ont généré de nouvelles baisses de leurs revenus.

Notre revendication « pas une retraite en dessous du SMIC CGT » soit 2 000 € bruts mensuels ainsi que celle exigeant le retour à l'indexation des retraites sur le salaire moyen prend donc tout son sens pour permettre aux retraités de vivre dignement.

Pour y parvenir, l'UCR-CGT exige une revalorisation minimale immédiate des pensions de base et complémentaires de 10 %.

Des mesures doivent aussi être prises rapidement pour revaloriser les petites pensions pour atteindre un niveau se rapprochant du SMIC et parvenir au niveau du SMIC revendiqué par la CGT.

Les retraites de base doivent être augmentées de 5,3 %



au 1^{er} janvier 2024 en application des dispositions du code de la Sécurité sociale ce qui mettrait à niveau le montant des pensions par rapport à l'inflation en 2023 mesurée par l'indice INSEE. De fait, les retraités n'auront aucune revalorisation au titre de l'année 2024. Dès le début de l'année 2024, les pensions vont commencer à s'éroder.

Il y a nécessité et urgence à développer des mobilisations dans les territoires et les professions en lien avec les actives pour contraindre gouvernement et patronat à augmenter significativement les retraites de base et complémentaires.

Les délégués au 12^e congrès de l'UCR-CGT décident de faire de la revalorisation des pensions un objectif revendicatif central pour les semaines et mois à venir et de travailler à développer des initiatives revendicatives sous diverses formes.

Saint-Malo, le 1^{er} décembre 2023



L'aventure sportive que j'ai vécu mérite d'être partagée

Le 20 octobre 2023 à 1 h du matin c'était le départ de la Mascareignes. Une des courses du Grand Raid de la Réunion. Il s'agit d'un Trail running, course de 72 km et 4 000 m de dénivelés positifs sur les sentiers de cette Île intense! Petite sœur de la Mythique diagonale des fous, quel plaisir de pouvoir y prendre part.

Jour de course: Je suis prêt, mes ravitailleurs aussi. Toutes les consignes ont été données, pour ne rien oublier sur les postes de ravito où ils se trouveront. Bernard Toudic, bien sûr fait partie de cette équipe avec ma Femme Nicole et des cousins. Il a vécu 2021 et sait ce qu'il faudra me dire et faire pour arriver au bout de cette course exigeante. Avec notre expérience de 2021, cela devrait aller mieux!

Le 20 octobre, départ de Hellbourg, dans le cirque de Salazie à 1 h du matin. Je suis dans la première vague ce qui me permettra je l'espère d'éviter les bouchons dans la première montée à la plaine des merles! la température n'est pas trop froide au départ, mais arrivée à ce premier pointage et ravito à 1 809 m d'altitude, après 15 km de course et 1 522 de D+, le froid se fait sentir. Il doit faire 8 degrés! La montée s'est bien passée, je fais le plein de mes flasques d'eau et je repars. Je ne reste pas dans ce froid.

La rentrée dans le cirque de Mafate se fait en fin de nuit. Quel plaisir de voir le lever du soleil dans le cirque majestueux! Je ne résiste pas à faire quelques photos.



Je me dis : quelle chance j'ai de pouvoir être là ! Je repars, continue dans Mafate avec en ligne de mire la sortie de Mafate par « dos d'âne ». Un sentier vertical en lacet qui n'en finit plus. J'en garde un mauvais souvenir de 2021. Là, beaucoup de coureurs sont dans le dur ! Jusqu'à présent les sentiers avec les cailloux, racines et rochers à escalader se gèrent bien.

Je me présente au bas de dos-d'âne en ayant passé le précédent ravito sans m'y arrêter, juste une petite soupe au passage. Au final cette montée, en serrant les dents et en regardant le sol à 1 mètre devant moi me font gravir cette sortie de dos-d'âne sans trop de casse. Pour le moment je gère bien tout en sachant que la course va vraiment commencer à partir du 50^e kilomètre.

C'est donc maintenant la descente sur la Possession. La descente n'est pas mon fort et casse les jambes. Arrivé donc à ce pointage avec 12 h 20 de course et 50 km. J'ai une bonne avance sur les barrières horaires qui sont éliminatoires. Donc très confortable de ce côté-là. Un souci de moins à gérer. Je retrouve mon assistance perso avec Bernard. Des mots d'encouragements et c'est reparti direction la grande Chaloupe. J'ai en mémoire l'échec de 2021. Je n'avais pas le droit d'y rester.

Deux portions de sentiers ont été très difficiles et ce fameux chemin des Anglais rempli de pavés en pleine chaleur. Pas un brin d'ombre. Les chevilles tournaient, les cuisses dures, les articulations commençaient à être raides. Il fallait tenir. La course commence vraiment, je mets en place une aide mentale préparée pendant l'entraînement. Je passe le cap et arrive à grande chaloupe. Deuxième assistance perso. Et là j'ai droit à un fauteuil. Merci Bernard ! J'ai sommeil, les jambes sont lourdes. Un rapide ravito avec la famille et je repars avec une dernière montée de 800 D+ et des pavés, pierres... , la nuit tombe, je m'endors, je suis dans le dur, regarde toujours à 1 mètre devant moi et maintenant avec l'expérience je sais qu'après le dur il y a un mieux. Le corps s'adapte, c'est une mécanique extraordinaire. Je vais donc mieux et relance facilement jusqu'au dernier pointage et ravito « le colorado ». Là je ne reste pas, je mets ma frontale et le maillot officiel obligatoire pour l'arrivée (comme au départ). Il reste 5 kilomètres, plus le droit d'abandonner, ce maillot sur le dos me fait réaliser que je vais finir cette course. L'émotion est forte en pensant à toute cette aventure de la préparation à la course. Avec les contraintes dues à la prépa et les moments familiaux mis de côté.

Je descends tout ce sentier qui mène au stade en pensant pouvoir faire moins de 19 h. Mais les rochers, les pierres roulantes, la nuit et les muscles tendus me font revoir mon temps. J'aperçois le stade de loin, j'entends les Tam Tam et l'ambiance. Je me dis ça y est cette Mascareignes est bientôt finie !

J'arrive enfin au bout de ce sentier, pour attaquer la dernière portion plate direction le stade. Et là je vois une partie de mon assistance qui m'encourage. Les douleurs partent, je relance encouragé par un public nombreux qui m'accompagne jusqu'à la ligne d'arrivée. L'entrée dans le stade est phénoménale, seul sur la piste cendrée avec un public qui encourage et félicite est un moment inoubliable, intense. C'est avec une nouvelle fois plein d'émotion que je passe cette ligne d'arrivée tant désirée en 19h09'53"

Mon rêve est accompli, ce sport est formidable. Les émotions sont décuplées.

Merci à mon assistance et à tous ceux qui m'ont soutenu pendant cette aventure.

Un autre rêve pour 2024 est possible maintenant !!!!

Alain Barbier





Des nouvelles de la Mutuelle



Les Réclamations

«Lorsqu'un adhérent de la mutuelle est mécontent du traitement de son dossier, il peut déposer une réclamation auprès de la mutuelle. Cette réclamation devra suivre un circuit bien précis pour pouvoir être traitée le

plus rapidement possible mais aussi et surtout pour que cette réclamation aboutisse. Voici le circuit de recours ».

Circuit des réclamations:

Étape 1: Saisie par écrit (courrier postal ou via la messagerie de votre espace adhérent en sélectionnant le motif « Réclamation ») du département « Réclamation » du **centre de gestion**, une réponse sera apportée sous 15 jours.

« Si la réclamation est émise par un autre circuit elle pourrait tout simplement ne pas être traitée ou prendre énormément de retard ».

Étape 2: Si besoin, on peut ensuite saisir par écrit (courrier postal ou e-mail) le directeur de la mutuelle. Une réponse sera apportée sous un mois maximum :

MNPAF

3, place de Londres – CS 11692 Tremblay en France
95725 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX

Ou par mail : siege@mnpaf.fr

« Ce délai est nécessaire pour que le directeur de la mutuelle se renseigne sur le traitement qui a été formulé lors de l'étape 1, puis de se renseigner sur les possibilités qui sont les siennes en fonction du dossier ».

Étape 3: Enfin si les 2 premières étapes de recours interne n'ont pas résolu le différend vous opposant à la mutuelle **et en tout état de cause 2 mois après l'envoi d'une première réclamation écrite***, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu, **vous avez alors la possibilité de saisir le médiateur** en remplissant un formulaire de saisie disponible sur le site du médiateur ou par courrier sous 90 jours à compter de la notification mentionnée à l'article R

6112-2 du Code de la consommation. Ce délai peut être allongé pour des litiges complexes.

FNMF – A l'attention de M. Le Médiateur
255 rue de Vaugirard
75719 Paris cedex 15

Site du médiateur :

<https://www.mediateur-mutualite.fr/saisir-le-mediateur>

Ou via note site (www.mnpaf.fr) en complétant le formulaire en ligne

Recommandation 2022-R-01 du 9 mai 2022 sur le traitement des réclamations.

« C'est le recours ultime. Il est très peu utilisé car très souvent les réclamations sont traitées efficacement lors des 2 premières étapes. Malgré tout il arrive que le résultat du traitement du dossier par le directeur de la mutuelle soit le même que lors de la 1^{re} étape ».

Il faut savoir qu'il y a un processus à respecter afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur.

– Un bénéficiaire doit s'adresser **directement** au centre de gestion, pour les réclamations de l'étape 1, et directement au siège de la mutuelle, pour les réclamations de l'étape 2, pour le traitement des dossiers.

– L'équipe de la mutuelle :

- Se tient disponible au besoin pour informer un bénéficiaire sur le circuit des réclamations ;
- Réoriente, le cas échéant, un bénéficiaire vers le bon service pour le traitement de son dossier ;
- Invite un bénéficiaire à formuler sa réclamation par écrit ;
- Demande, le cas échéant, à un intermédiaire, qui contacte la mutuelle au nom d'un bénéficiaire, d'inviter ce dernier à contacter directement la mutuelle pour le traitement du dossier.

Il faut savoir que sur le nombre de personnes protégées (151 541) et du nombre de réclamations clôturées (372) au 30/09/2023 :

Le taux de réclamation ramené au nombre de personnes protégées au 30/09/2023 est de 0,25 %.

Rémy Levasseur
Élu au CA MNPAF





Fin de la négociation sur les retraites complémentaires du privé

Après plus d'un mois d'échange, la négociation sur les retraites complémentaires Agirc-Arrco s'est terminée dans la nuit du 4 octobre: pensions revalorisées le 1^{er} novembre et suppression du malus.

Quel impact du recul de l'âge de départ sur les retraites complémentaires pour les bénéficiaires?

La question était au cœur des négociations AGIRC ARRCO alors que les pensions ont été sous-indexées ses dernières années. En effet, les caisses de l'Agirc-Arrco ont dégagé 2,6 milliards en 2021 et plus de 5 milliards en 2022. Ces réserves cumulées aux conséquences du report de l'âge légal de départ confortent les finances du régime des retraites complémentaires du privé.

Une conjoncture favorable à la revalorisation des pensions.

Dans ce contexte, la CGT a porté, lors des négociations, plusieurs propositions pour « *que le pouvoir d'achat des pensions évolue au même rythme que celui des salaires afin que les retraités bénéficient des gains de productivité et donc des hausses de pouvoir d'achat dont bénéficient les actives.* »

Les pensions complémentaires des ex-salariés du privé seront revalorisées de 4,9 %

Finalement le patronat a accepté une revalorisation de 4,9 % à compter du 1^{er} novembre. Une

provocation alors que les syndicats exigeaient 5 %, un minimum pour faire face à l'inflation et dans la lignée de l'annonce récente d'une augmentation des pensions du régime général de 5,2 %.

Au-delà de la pression du Gouvernement pour faire supporter au régime complémentaire les promesses de revalorisation des petites pensions de sa réforme, le patronat a multiplié les attaques en évoquant une baisse des cotisations, ou en proposant d'introduire de la capitalisation dans le régime.

Le malus est supprimé

Malgré les réticences du patronat, le malus sur le montant de la pension Agirc-Arrco va prendre fin pour les nouveaux retraités à compter du 1^{er} décembre. Pour ceux qui le subissent déjà, il sera supprimé au 1^{er} avril. L'ensemble des syndicats de salariés exigeait la suppression de la décote.

Cette décote de 10 % sur 3 ans avait été mise en place en 2019. L'objectif de ce dispositif visait à inciter les salariés à travailler un an de plus même en ayant atteint l'âge légal de départ et la durée de cotisation requise.

La contribution de l'Agirc-Arrco au régime général toujours en débat

Avant même l'ouverture des négociations, le gouvernement a mis sous pression les syndicats de salariés et patronaux. Il réclame un à trois milliards





d'euros par an aux caisses de retraites du privé d'ici 2030 pour financer le relèvement des « petites pensions », promesse de la réforme des retraites de 2023. Sans accord, le gouvernement avait prévu : il passera en force dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

Quelques heures avant l'ouverture de la dernière séance de négociation, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT a dénoncé sur France info :

Le gouvernement nous impose une réforme violente avec la retraite à 64 ans, et là maintenant il veut nous empêcher d'améliorer la pension des salariés du privé. Il ne faut pas se moquer du monde.

Face aux velléités du gouvernement de ponctionner dans les réserves de l'Agirc-Arrco, syndicats et patronat ont fait front commun pour dénoncer cette attaque. En effet, 1 milliard par an cela représente 1,1 % de revalorisation. L'accord conclu le 4 octobre prévoit la constitution d'un groupe de travail paritaire au premier semestre 2024 pour étudier un mécanisme de solidarité en direction des petites pensions.

En attendant, la CGT consultera ses organisations pour décider d'apposer sa signature à cet accord.



La CGT a signé l'accord l'Agirc Arrco 2023 pour s'opposer à la ponction du gouvernement sur l'argent des salarié·es et des retraité·es

Cette signature s'accompagne d'une lettre de réserve sur la question du rendement et du taux de remplacement des futur·es retraité·es qui, du fait des accords précédents, seront pénalisés par des pensions toujours plus éloignées du salaire de fin de carrière.

Avec cette signature, la CGT a donc pour objectif de maximiser le rapport de force pour empêcher le gouvernement de remettre en cause l'accord et de ponctionner dans les caisses de l'Agirc Arrco.





Pierre Averty

Notre section Banlieue Nord est triste. Notre centenaire est décédé avant que nous ayons pu lui fêter son anniversaire comme il le méritait. Il avait eu 100 ans le 15 février 2023 entouré de sa famille mais il n'a pas réussi à vaincre une infection pulmonaire et c'est le 20 mai 2023 dans sa nouvelle ville de résidence à Charlieu dans la Loire qu'il est décédé.

Pierre était né à Nantes sur les bords de la Loire qui charriait des blocs de glace. Ses parents étaient marins et faisaient du cabotage dans l'estuaire de la Loire.

Sa vie, Pierre la raconte dans une biographie « une traversée de trois quarts de siècle » qu'il a fait éditer aidé par sa famille et des amis et qui retrace à sa façon les principales étapes de sa traversée du XXe siècle

Son enfance sur la péniche où il côtoie des travailleurs étrangers qui lui donneront le goût des langues a été un moment heureux. Puis l'école primaire laïque au Pelerin avec ses grands-parents « un parachutage en terre inconnue » écrit-il dans son livre. En 1939, il se retrouve novice sur un caboteur et la guerre arrive. En 1940, il rentre à l'Arsenal d'Indret pour un apprentissage accéléré d'ajusteur.

Le 15 mars 1943, il est réquisitionné pour le STO à Hambourg. Il tente de s'évader, fait 6 mois de forteresse. Il revient à Nantes le 4 janvier 1944. Le 22 octobre 1945, il reprend le travail comme ajusteur aux Ponts et Chaussées au Pellerin. Puis il met le cap sur la banlieue parisienne où il travaille dans la métallurgie.

Il entre à la TAI à Orly le 28 mai 1961. Avec la fusion de l'UAT et de la TAI, il devient ajusteur d'études à la maintenance UTA le 28 mai 1965 au Bourget puis à Roissy.

Le 15 février 1983, il est mis en préretraite à 60 ans pour ses années de prisonnier de guerre et partira en retraite le 15 février 1988 à 65 ans, âge légal de départ sous Mitterrand.

La vie professionnelle de Pierre a commencé dans la maritime et a fini dans l'aérien mais toujours comme ouvrier.

Pierre a aussi eu une vie sociale très active. C'était un sportif qui s'est beaucoup engagé dans les associations et pour promouvoir le sport dans les entreprises comme par exemple au Comité d'Entreprise de l'UTA.

Son engagement syndical CGT a duré toute sa vie en assumant des responsabilités comme délégué du personnel, trésorier du CE de l'UTA et aussi en participant jusqu'à son déménagement en province aux distributions de tracts le jour du repas des retraités du CEI et aux assemblées de sa section de l'USRAF accompagné par son épouse Jacqueline.

Pierre a aussi été un membre actif du PCF dans l'entreprise notamment quand nous avons obligé la Direction d'UTA à évincé le collaborateur René Bousquet du conseil d'administration de l'entreprise et aussi à Dammartin en Goële.

Pierre était un camarade qui aimait son métier, faire des voyages avec des amis, faire du sport, s'engager pour l'amélioration de la vie des travailleurs dans l'entreprise et pour un monde meilleur.





L'activité syndicale internationale dans l'aviation

La fédération des transports m'a proposé la responsabilité de la branche en 1981. Lors de mon élection au bureau fédéral, Jean Brun, secrétaire général, m'a précisé que l'activité internationale dans l'aviation civile en faisait partie. A ce moment-là, Paul Brazey en était le responsable; ce sera lors du Comité administratif suivant que je serai élu président de la branche de l'UIST.

L'UIST transports a un secrétariat permanent à Budapest. Ses structures sont à la fois pour l'ensemble de l'organisation au travers du Comité administratif, et pour chaque branche de transport. L'UIST est affiliée en 1981 à la Fédération syndicale mondiale, FSM.

Petit rappel historique

À l'issue de la seconde guerre mondiale, en 1945, une fédération syndicale unique a été constituée. Elle a pris pour nom Fédération Syndicale Mondiale. Avec la guerre froide, à partir de 1947, la division va s'installer. La création de la CISL, Confédération Internationale des Syndicats Libres, en 1949, organisera le syndicalisme de l'Amérique du nord, des pays d'Europe Occidentale, d'une partie des organisations asiatiques et africaines. En France, FO et la CFDT adhéreront à la CISL. La CGT restera dans l'unité avec les adhérents de la FSM, de même que les organisations de l'Union Soviétique, de l'Europe Centrale, de certains pays latino-américains, asiatiques ou arabes.

Le congrès de l'Union Internationale des syndicats de transports d'octobre 1981 à Damas

Les participants pour la France sont les Cheminots, les Transports routiers, les Marins, avec leurs 3 fédérations, les Ports et Docks, et l'Aviation Civile. Pour cette dernière nous y sommes Paul Brazey et moi.

Du 25 au 30 octobre, toutes les branches étaient censées y être représentées. C'est la Syrie qui invitait. Chaque syndicat affilié s'organisait; les voyages des syndicats africains étaient financés par l'URSS.

Au dernier moment Sylvie Tharaud avait préféré rester rue Lafayette à Paris; des arrêts de travail avaient lieu dans l'aviation et la SNCF. J'ai appris à mon retour qu'elle était allée, à Air Inter Orly et ailleurs, stopper ces grèves dispersées.

Lors des séances, je cherche surtout à me mettre dans le coup; je m'installe à côté de Joël Decaillon, cheminot français. Il me donnera quelques conseils: « *choisis les quelques points principaux sur lesquels tu veux avancer, ne te disperse pas* ».

J'en retiens l'ambiance verbale assez violente de certaines phases; la guerre suscite une joute violente entre Irak et Iran, conflit qui a duré 8 ans, donne lieu à quelques joutes verbales musclées.

Notons que nous sommes dans un pays où l'on ne boit pas d'alcool: les cuisiniers français de l'hôtel Méridien vont trouver la parade, ils nous serviront le vin dans un chaudron sur lequel il est écrit: Thé Bourguignon!

La réalité internationale m'intéresse

C'est en Afrique que j'ai eu à faire 27 mois de service militaire, Mauritanie puis Sénégal. Je me suis intéressé à ces pays, à leurs populations. J'ai eu à les soigner, ayant été affecté à la santé, par exemple les ouvriers qui travaillaient à creuser des tranchées, pieds nus avec des outils; ils venaient quand les plaies étaient infectées, et il fallait user d'ingéniosité pour obtenir des cicatrisations. Les bébés étaient nombreux à souffrir de conjonctivite ou d'un nombril infecté. Il arrivait que les femmes se brûlent. L'une souffrait d'hémorragie interne; au Sénégal; le médecin chef m'a chargé de son évacuation sanitaire dans la brousse. J'ai eu aussi à voter avec les Sénégalais, pour la coopération ou l'indépendance en 1958, lors du référendum organisé par De Gaulle.

Quelques années plus tard j'ai suivi avec intérêt les effets d'un coup d'État au Pérou, et principalement la création de coopératives agricoles par le président Velasco Alvarado. Cela attirait l'attention de ma jeunesse paysanne en Bourgogne. Plus tard, des séjours dans quelques pays, au Chili d'Allende, au Pérou, au Brésil, au Mexique et en Egypte, ont cultivé ma curiosité.

En 1982 me voilà dans le bain avec une 1^{re} réunion de la branche aviation à Berlin

L'épouse de Paul Brazey ayant eu un pépin de santé en été 1982, j'aurais à remplacer Paul au pied levé à Berlin en septembre. Chaque syndicat affilié peut inviter dans son pays à l'assemblée de l'aviation civile. J'ai pris l'avion pour Berlin-ouest, et un allemand de RDA est venu me chercher pour me faire passer la frontière et me rendre à destination.

J'ai fait un peu la connaissance d'abord du secrétaire en poste à Budapest. Werner m'a pris à part à un moment donné pour me donner son point de vue, ce qui a éclairci la façon dont il envisageait mon arrivée dans la branche. Il a commencé par me montrer un peu de son pays à travers des logements que l'on voyait de la rue: « *tu vois, il y a encore souvent 2 familles par appartement* ». Et au sujet de la branche: « *on veut que ce soit*





toi, (c'est-à-dire la CGT), pas les Soviétiques». Ses sentiments étaient plutôt nets.

Durant l'année 1983 il y aura un comité administratif; je proposerai à Paul d'y participer, il pourra ainsi revoir ses connaissances. C'est à ce moment-là que je serais élu pour le remplacer.

Une réunion de l'aviation à Moscou à la "belle époque"!

Nous sommes en octobre 1983. Je me souviens d'abord d'un personnage, Zouïew. C'est le président du syndicat de l'aviation de Russie. Je fais allusion à l'époque où le caviar est servi couramment lors d'assemblées de ce type, où la vodka coule généreusement; les toasts sont fréquents! Dès l'arrivée de Gorbatchev, l'eau a été la boisson habituellement servie. Avec les camarades Hongrois on a demandé de la bière. Il me sera difficile, à ce moment-là, de me faire une idée sur ce syndicat russe, sur l'activité de l'aviation dans cet immense pays; les conditions ne s'y prêtent pas, ce sera pour une autre fois.

Les réunions de l'aviation seront convoquées à peu près chaque année. Il y avait eu Berlin, Moscou, il y aura Budapest, La Havane, Casablanca, Budapest, Prague et New Delhi; celles-ci s'ajoutent à celles qui se produisent, soit lors d'un congrès, soit d'un comité administratif. J'aurais à travailler les projets écrits par le secrétariat et à proposer des modifications.

Lors de toutes les assemblées suivantes j'ai pu travailler avec plusieurs responsables du syndicat de Russie. C'était des hommes très participants, ouverts. Au Maroc où nous avions à échanger sur le pilotage vers 1986, ils ont été actifs et très en accord avec nous. Les participants du syndicat japonais se montraient très assidus dans le travail, et donc de vrais dirigeants de la branche. Les syndicats Indiens m'ont fortement impressionné, par leur grand nombre de syndiqués, la force de leur engagement. Enfin, l'association des techniciens Marocains m'a fait une excellente impression lors d'une soirée à leur initiative.

En 1990, j'ai eu à tenir tête, et je pense y être arrivé, au secrétaire de la branche, Werner Mucha, permanent à Budapest. Il cherchait à saborder notre travail; la démolition récente du mur sème la débandade en Europe centrale. Il quittera la séance avant la fin.

Changements structurels dans l'aviation civile: conséquences pour la gestion et le personnel des compagnies aérienne

Ayant fait le choix de ne plus être élu au secrétariat fédéral lors du congrès fédéral de 1989, et aussi celui de travailler à nouveau à Air Inter, je ne considère pas que je suis candidat pour siéger à la conférence internationale à l'OIT (Organisation Internationale du Travail) à Genève. La raison en est que je ne suis plus responsable de la branche à la fédération. C'est

Pierre Huguenin, secrétaire général de l'UIT, Sylvie et la Confédération qui m'ont sollicité.

La qualification au cœur d'une confrontation de grande ampleur en 1990

La reconnaissance des qualifications dans les tâches de maintenance oppose les techniciens qui agissent dans plusieurs pays, la France et l'Espagne notamment, et les employeurs qui se concertent pour tenter de s'y opposer. On trouve des éléments de cette confrontation dans le domaine de la maintenance des avions, au travers des travaux du Bureau International du Travail qui a consacré une session tripartite au thème suivant: « Changements structurels dans l'aviation civile: conséquences pour la gestion et le personnel des compagnies aériennes¹ ».

Le rapport préparatoire présentait une vision idyllique de l'entretien des avions: « Par suite de l'utilisation accrue d'éléments numériques et modulaires, le travail des mécaniciens se borne à remplacer l'élément défectueux par un élément neuf qu'il met généralement en place par simple pression. Cela a réduit considérablement la durée et le coût de l'entretien léger, ainsi que la nature des tâches d'entretien lourd et des qualifications requises des techniciens: ils n'ont plus besoin de réparer les pièces, mais seulement de les remplacer² ».

Le travail de dépannage est censé être considérablement simplifié du fait du rôle de l'ordinateur. Les expressions utilisées telles que: « se borne à... par simple pression... n'ont plus besoin... mais seulement... »... donnent à penser que les tâches d'entretien sont considérablement simplifiées.

En revanche, le constat du raccourcissement des durées de travaux, la réduction des coûts et l'espacement des grandes visites est conforme à la réalité. Ce texte porte une appréciation sur une évolution à la baisse des qualifications, qui ne semble confirmée, ni par l'expérience vécue à Air Inter de 1988 à 1990 avec le 320, ni par le résultat des négociations des classifications de la filière aviation de la convention collective française du transport aérien, ni enfin par l'état des discussions en cours depuis plus de dix ans sur les licences des techniciens à l'échelle européenne.

Considérer que la maintenance se limite à des tâches de remplacement d'éléments défectueux représente une conception d'un opérateur simple exécutant, agissant en permanence sous les ordres et le contrôle d'un encadrement technique, indemne de toute prise de responsabilité du type d'une approbation pour remise en service, extérieur à toute recherche de panne à partir de l'ordinateur de bord. Cette conception est en totale contradiction tant avec l'expérience professionnelle des techniciens qui ont travaillé à Air Inter ou ailleurs, qu'avec leurs aspirations passées et actuelles.

Ce même rapport émet des opinions contradictoires sur l'évolution des tâches des pilotes. Dans le chapitre II traitant des facteurs techniques, le rapport indique que « le système de gestion du vol... réduit aussi considérablement la charge





de travail du pilote...³. En revanche, dans le chapitre V du même rapport d'experts, le rapporteur se montre moins euphorique; il fait état d'une étude dont les résultats ne permettent pas de savoir si les postes de pilotage automatisés réduisent vraiment la charge de travail et s'ils posent des problèmes de sécurité⁴.

Les préparatifs à Air Inter

En 1990, tant à Air France qu'à Air Inter, ce sont les générations d'Airbus 320 qui sont au centre d'une confrontation. Sans doute en partie à cause du conflit sur le pilotage à Air Inter, Airbus a refusé net de coopérer avec les équipages dans sa conception de l'avion. Le CIT de Toulouse ne cache pas, dans les années 1980, son attitude du gros entretien de l'ensemble des 320.

Je téléphone à la DRH Air Inter pour un rendez-vous. Je me dis qu'un représentant d'Air Inter à Genève ça doit intéresser la direction. Mme Chavignier est aux petites attentions! Chertier et Rozen sont là. On boit le café. J'ai listé mes demandes: un congé exceptionnel, un billet d'avion avec réservation, des accès aux directeurs de spécialistes, du 320, de la concurrence avec le TGV: tout est accordé immédiatement, bref, tout ce dont on ne dispose pas d'habitude!

Au-delà de ces visites, il me reste à préparer concrètement quelques points. Par exemple, le recours à l'ordinateur qui a toutes les réponses, je vais prendre rendez-vous avec Bernard L'Hirondelle, technicien du 320, seul gréviste de 1989! Bernard accepte volontiers de me rencontrer. Il me formule des réparties qu'il a dû pratiquer à l'entreprise par exemple: « l'ordinateur peut me demander 10 fois de changer tel équipement; je vais bientôt ne plus avoir de rechange. Alors que si j'enlève simplement la poussière je n'aurais même pas à la changer ». Je fais la même chose avec René Besset, chef électronicien. Je contacte aussi l'USPNT pour d'autres points; ils vont me faxer à l'hôtel 20 pages de fax.

A Genève la conférence tripartite se met en marche; il y a 10 syndicalistes, 10 représentants des employeurs, 10 membres de l'administration. Je ne connais qu'un seul participant, M. Saadia, de la Direction Générale de l'Aviation Civile; il participe aux travaux de notre convention collective. Pour la France nous serons 3, avec un dirigeant d'Air France et moi-même. Les syndicalistes, à part un technicien Nigérien, sont plutôt soit Stewards, Belgique, Espagne, ou ronds de cuir, USA, Allemagne, Grande Bretagne...

Concernant les syndicalistes c'est le bazar. La CISL se prend pour qui? Ils sont 9 et je suis seul de la FSM. Je ne comprends pas que l'UIST et la confédération se laissent faire. Pierre Huguenin et le responsable confédéral qui siège à Genève sont présents en permanence; c'est appréciable.

A part le dimanche le travail est soutenu. Il y a des pauses, mais je pense qu'elles ne sont pas moins utiles pour les intermédiaires. Un matin le dirigeant d'Air France vient m'offrir le café pour parler un peu. Raymond De Hove intervient assez peu en séance. Comme c'est lui qui m'a conduit à Paris du terminal CDG 2, il a eu le loisir de m'en raconter, et en particulier sur

les positions changeantes de la CGT Air France sur le pilotage. Je ne sais plus si c'est lui qui me l'a dit, mais il a été candidat CGT au conseil d'administration.

Imaginez-vous ce type de conférence comme une oasis de tranquillité?

Un jour, 2 visiteurs viennent me parler. Ils devaient être dans la salle en permanence, peut-être étaient-ils invités? Ce sont 2 contrôleurs aériens de Suisse. Ils ont quelques récriminations à formuler et me demandent de le faire. J'apprends qu'ils sont de la CISL, et je suis étonné que ce soit moi qu'on sollicite. Je commence à peine mon intervention que je suis interrompu violemment. Le représentant des patrons Espagnols, un franquiste bien conservé, se fâche et me coupe la parole. J'attends que les dirigeants le calment pour reprendre posément; le franquisme n'est pas tout à fait éteint aujourd'hui me disait-on à St-Germain du Puy il y a quelques jours.

Conclusion

Après les importantes séances de débat, les représentants des organisations syndicales ont voté contre le rapport du Bureau international du travail sur les changements structurels dans l'aviation.

Claude Depoil



1. Lors de la séance des déclarations introductives à la session tripartite d'experts de l'aviation civile, réunie à Genève du 9 au 17 octobre 1990, mon intervention a consisté à protester contre la conception même du débat: « ... quelques employeurs ont catégoriquement refusé le débat sur ce que sont les changements structurels dans l'aviation pour tenter de limiter la discussion à leurs conséquences sociales...Les décisions importantes doivent être négociées. Les objectifs véritables de la déréglementation sont la concentration des entreprises...il est nécessaire qu'en Europe, après la mise en œuvre de chaque étape, la leçon des résultats obtenus soit tirée de manière tripartite, et cela avant d'engager la phase suivante ».

2. Rapport d'experts sur l'aviation civile, Changements structurels dans l'aviation civile: conséquences pour la gestion et le personnel des compagnies aériennes, Genève, 9 - 17 octobre 1990, Bureau International du Travail, pages 96 et 97.

3. Rapport d'experts sur l'aviation civile, page 31.

4. Rapport d'experts sur l'aviation civile, page 94.





APPEL DU CONGRES DU 12^e CONGRES DE L'UCR CGT EN FAVEUR DE LA PAIX

Le 12^e congrès de l'UCR-CGT réuni à Saint-Malo, du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023, fidèle aux valeurs internationalistes et de paix de la CGT, condamne la situation faite à la population de Gaza qui subit des frappes terribles ainsi que des déplacements en représailles des actes terroristes perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023. Le 12^e congrès condamne ces crimes contre l'humanité subis par les populations civiles palestiniennes et israéliennes.

Cette situation impacte fortement les populations du Proche-Orient.

Seules l'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique seront à même de mettre fin à la terreur et à la guerre qui martyrisent cette région du monde depuis 1948.

Avec le conflit en Ukraine, ce sont un peu plus de 12 millions de personnes qui ont été déplacées en 21 mois, ce qui équivaut à la totalité des déplacés de la 2^e guerre mondiale.

La réalité d'aujourd'hui, ce sont 38 conflits dans le monde qui nous amènent à une situation catastrophique. Le discours de Macron prônant « une économie de guerre » tout en se félicitant de l'augmentation du budget des armées et des ventes d'armes françaises ne va pas vers la construction de la paix.

Nous assistons partout à une fuite en avant selon une logique apparemment imparable : « Plus on s'armera, plus on pourra imposer la Paix » disent notamment les dirigeants de l'Union européenne, dans une période de crise du capitalisme où les inégalités créent des tensions et des replis systématiques.

Cela amplifie la haine de l'étranger.

Une paix universelle et durable n'est envisageable que sur la base d'une justice sociale et des valeurs de solidarité.

Il faut un contrôle strict et démocratique par le Parlement en s'appuyant sur un pôle public national de défense (PPND) de tout ce qui concerne les questions liées à l'armement (conception, fabrication, entretien, déconstruction et ventes d'armes).

Le 12^e Congrès exige le retrait de la France de l'OTAN et la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires.

Le 12^e Congrès appelle à agir en faveur d'un désarmement maîtrisé et réglementé de tous les types d'armes.

Le 12^e Congrès considère qu'il faut donner tous les moyens à l'ONU afin qu'elle puisse jouer son rôle. En priorité que le Conseil de sécurité de l'ONU prenne une résolution exigeant l'arrêt immédiat des conflits dans le monde.

Saint-Malo, le 1^{er} décembre 2023

